

Le 5 juillet 2012

Madame Rita Leblanc
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse

Madame,

Vous trouverez dans ce document les réponses aux interrogations que vous nous avez présentées dans votre requête du 27 juin dernier.

1.a Portrait des ressources minières qui transitent actuellement par les infrastructures routières et ferroviaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Il y a présentement une seule mine en activité dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la mine Niobec. Cette mine produit environ 7 000 tonnes par année de ferroniobium. C'est un très petit tonnage qui peut facilement être absorbé par les réseaux de transport actuels. Actuellement, ce minerai quitte la mine par la route.

1.b Portrait des ressources minières qui, à moyen et long termes, pourraient transiter par les infrastructures routières et ferroviaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Il y a deux projets miniers qui sont à l'étape de la mise en valeur (études détaillées) et qui ont de bonnes chances d'atteindre l'étape d'exploitation.

Ces deux projets sont :

Projet Lac à Paul, situé au nord du Lac-Saint-Jean (200 km de Dolbeau). Ce projet générerait 3 000 000 tonnes par année de concentré d'apatite qui seront acheminées au port de Grande-Anse par le chemin de fer.



Projet Blackrock, situé à Chibougamau. Ce projet générerait 3 000 000 tonnes par année de concentré de fer qui seront acheminées au port de Grande-Anse par le chemin de fer.

Les deux projets sont sur le territoire du Plan Nord et ne pourront fonctionner qu'en accédant aux installations du Port de Grande-Anse.

2. *Quels sont les critères permettant de définir le type et la localisation des passages fauniques destinés à la grande faune et implantés sur les infrastructures linéaires (routes, voies ferrées, etc.)?*

Les espèces présentes dans le secteur, l'abondance de ceux-ci, la présence de ravages hivernaux, le type de végétation, etc. sont les principaux paramètres à considérer. Finalement, c'est la qualité de l'habitat pour chacune des espèces présentes qui servira de référence. À ceci s'ajouteront pour les espèces en cause les contraintes reliées aux activités anthropiques. Ces éléments permettront d'évaluer les secteurs potentiellement problématiques. Quant aux solutions à apporter, c'est du cas par cas. Cependant, les solutions appliquées pour empêcher la grande faune de se retrouver sur la route 175 dans la réserve des Laurentides, tout comme celles développées pour le franchissement de cette route à certains endroits de la réserve faunique constituent d'excellents éléments de référence. Nous joignons au courriel acheminé en parallèle à ce document, un ouvrage où on retrouve de l'information et des références sur le sujet.

3. *Quelle est l'expérience provinciale concernant les ponceaux surdimensionnés et autres passages fauniques destinés à la petite faune ? Préciser ce que la dénomination petite faune englobe.*

Le terme petite faune peut aussi bien comprendre les poissons, les oiseaux, les petits mammifères, les amphibiens et les reptiles. Au niveau réglementaire, le terme petit gibier s'applique entre autres au loup, au renard, au raton laveur et à la marmotte. Quant au terme « animaux à fourrure », il s'applique à 23 espèces, dont 21 peuvent être considérées comme de la petite faune. Dans la question posée, nous croyons que les petits mammifères, soit ceux d'une taille inférieure à celle d'un loup (incluant celui-ci), sont les animaux visés.

Dans la question précédente, les solutions appliquées pour la traverse de la grande faune permettent aussi le passage de la petite faune. Il en est de même pour les ponceaux conçus pour leur franchissement par certaines espèces de poissons. Nous joignons au courriel acheminé en parallèle à ce document, un ouvrage où on retrouve de l'information et des références sur le sujet. Un programme de recherche sur ce

sujet, piloté par le MTQ, est en cours de réalisation dans différents secteurs de la route 175.

Si vous avez d'autres questions, il nous fera plaisir de les considérer.

Bien à vous !

A handwritten signature in black ink, reading "Omer Gauthier". The signature is written in a cursive style with a large initial "O".

Omer Gauthier, biologiste